

## CONCOURS STRØM

### 1. RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

18 ans et +. Résidents du Québec seulement. Le concours débute le 26 novembre 2018 à midi (heure de l'Est) et se termine le 9 décembre 2018 à midi.

Tirage : 1 grand prix d'une valeur de 1000\$ soit Un passeport Découverte Strøm valide 1 an pour 2 personnes incluant :

- 2 expériences thermales au Strøm Ile-des-Soeurs
- 2 expériences thermales au Strøm Sherbrooke
- 2 expériences thermales au Strøm Mont-Saint-Hilaire
- 2 expériences thermales au Strøm Vieux-Québec
- 4 massages suédois 60 min (excluant les massages à 4 mains) ou soins esthétiques 60 min. d'une valeur de 110\$ ou moins .
- 2 cartes cadeaux de 50\$ valides sur les achats bistro ou boutique.

Les gagnants seront tirés à midi le 13 décembre 2018, dans les locaux du siège social du Strøm spa nordique (810, chemin du Golf, Verdun). Les gagnants seront annoncés le 13 décembre 2018 et ils seront contactés par courriel la journée même, puis ils recevront leur prix par la poste. «Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler». Les participants peuvent prendre connaissance des règlements du concours et du fonctionnement du tirage en communiquant par courrier électronique à [elefevre@stromspa.com](mailto:elefevre@stromspa.com)

### 2. ADMISSIBILITÉ

Ce concours s'adresse à toute personne résidant au Québec ayant atteint l'âge de la majorité. Sont exclus les employés, représentants et mandataires des organisateurs du concours, de toute compagnie, société, fiduciaire ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à ceux-ci, de leurs agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de matériel et de services liés au présent concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et mandataires sont domiciliés. Afin de participer au concours, les témoins (« cookies ») doivent être acceptés.

### 3. COMMENT PARTICIPER

Inscription au moyen de notre site web. Vous pouvez obtenir une chance de gagner en procédant comme suit :

- Visitez la page « Concours » du Strøm spa nordique en vous rendant directement au [www.stromspa.com/concoursTVA](http://www.stromspa.com/concoursTVA)

- Suivez les instructions pour accéder au formulaire d'inscription ;
- Remplissez le formulaire d'inscription en y inscrivant votre prénom, nom, téléphone incluant l'indicatif régional, ville, courriel ;
- Déclarez que vous avez lu et accepté toutes les conditions du règlement de participation, en cochant la case à cet effet et cliquez sur « Participer » ;

Un message de remerciement s'affichera et vous obtiendrez alors automatiquement une (1) inscription au concours.

#### **4. LIMITES**

Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés :

Une (1) inscription par personne par jour, pour toute la durée du concours.

Un participant ne peut utiliser qu'une seule adresse courriel pour s'inscrire s'il en possède plus d'une.